Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260417-202604001-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

DELIBERATION 2026-04-001

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 17 avril 2026

Date de convocation : le 10 avril 2026

Membres : en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

*L'an **deux mil-vingt-six**, le vendredi dix-sept avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur LE CREURER Éric, Maire,*

Présents : M. LE CREURER Éric, M. FRAVAL Philippe, Mme Sophie PERROT, Mme HENRY Isabelle, M. DEON Yann, M. LE GRAVET Sébastien, Mme MUFRAGGI Francine, Mme LE GUERN Anne-Marie, Mme MOREL Anaïs, Mr FOMEL Joffray.

Absents non excusés :

Absents excusés : Mr GAUTHIER Sébastien

Pouvoir : Mr GAUTHIER donne procuration à Mr FOMEL Joffray

Secrétaire de séance : Mme PERROT Sophie

OBJET : Adoption du Compte Financier Unique (CFU) Budget Commune

Monsieur Le Maire rappelle que le Compte Financier Unique se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur et au compte de gestion produit par le comptable public. C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public. Il rationnalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures car sa production est totalement dématérialisée.

Vu le code des collectivités territoriales, Le Maire en exercice ne peut ni présider l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote, ni donner ou percevoir de pouvoir, le conseil municipal élit son président.

En conséquence monsieur Philippe FRAVAL est désigné pour présider la séance et Monsieur Le Maire se retire.

Sous la présidence de Monsieur Philippe FRAVAL, le conseil municipal examine le Compte Financier Unique 2025 :

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260417-202604001-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Réalisé en 2025	178 940.67 €	258 354.22 €
Résultat de l'exercice		79 413.55 €
Excédent 2024 reporté		100 000.00 € €
Résultat de clôture 2025		**179 413.55 €**

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Réalisé en 2025	367 499.43 €	273 905.78 €
Résultat de l'exercice		-93 593.65 €
Excédent 2024 reporté		345 421.41 €
Reste à réaliser		-62 459.30 €
Résultat de clôture 2025		**189 368 46 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le Compte Financier Unique de l'exercice 2025du Budget Commune présenté par l'ordonnateur et le comptable public comme indiqué précédemment

Donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, A Coatascorn, le 17 avril 2026
Pour copie conforme, Le Maire

Le secrétaire de Séance,

5, rue de la Mairie 22140 COATASCORN - 5, straed an Ti-kêr 22140 KOADASKORN
✆ 02 96 47 00 55 - Fax : 02 96 47 08 99 - Mail : mairie.coatascorn@wanadoo.fr